

Résumé du Conseil Municipal du 19 septembre 2014

Le procès verbal du 17 juillet 2014 est adopté à l'unanimité des membres présents lors de la séance.

Décisions à prendre

1) Compteur Gaspard Présentation du compteur de gaz Gaspard de GrDF

Avant la séance du conseil, Mr Gubert est venu présenter le nouveau compteur de gaz qui sera déployé entre 2017-2022 dans tous les foyers recevant le gaz. Le 1^{er} objectif est de ramener le relevé des consommations de tous les 6 mois (estimées) à 2 fois par jour (réelles). Cela permettra de s'approcher du second objectif à savoir la maîtrise des consommations afin de faire des économies. Ceci s'inscrit dans la transition énergétique « consommer mieux, consommer moins ».

Il s'agit d'un boîtier qui s'ajoute au compteur actuel, sans surcoût pour l'utilisateur, ces remplacements étant un plan d'investissement GrDF.

Il nous est proposé une convention pour installer, si nécessaire, sur un point haut de la commune un concentrateur (qui reliera toutes les communications des compteurs vers GrDF).

Il n'y a pas de problème d'ondes, ni esthétique.

Ces compteurs sont fabriqués en Europe et pour moitié en France.

- Délibération pour autoriser l'installation du concentrateur et passer une convention avec GrDF si cette installation s'avère nécessaire sur Toulonne.

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents.

2) Taxe municipale sur l'électricité

Il y a lieu de revoir pour 2014 le coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité. La limite supérieure est de 8,5 %. Le maire propose de voter ce coefficient.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

3) Voirie

a) Programmation des travaux pour 2015. Jeudi 25 septembre aura lieu une réunion préparatoire afin de prioriser les travaux de voirie à présenter au budget.

b) Modification de la vitesse Route de Villandraut. Un administré a adressé un courrier demandant la limitation à 50 km/h sur cette portion. Il apparaît que c'est principalement un problème lié aux véhicules qui ne respectent pas la vitesse de 70km/h. Le Conseil Municipal se prononce à la majorité pour le maintien de la vitesse limite à 70 km/h.

c) Modification de la vitesse Route de Sèves. Des riverains se sont plaints de la vitesse excessive sur cette route étroite (limitée à 90 km/h, étant hors agglomération). Il est proposé de limiter la vitesse à 70 km/h et de poser des panneaux « Attention Enfants ».

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents.

d) Rue de Millassot – Réparation des trottoirs suite aux travaux de constructions.

Les travaux nécessaires aux alimentations habitations par les réseaux ont entraîné une dégradation du trottoir en enrobé rouge.

L'article 7 du PLU dispose que tous « les raccordements de voirie à la voie publique, la création d'entrées charretières ainsi que la remise en état des lieux (revêtements de chaussées et trottoirs, plantations, éclairage public, etc ...) incombent en totalité au bénéficiaire d'une

autorisation de construire ou d'aménager. Ces travaux doivent être réalisés selon les directives et sous le contrôle du service compétent ».

Cet article est très clair et il appartient aux pétitionnaires de remettre les trottoirs dans l'état où ils les ont trouvés.

Une réunion de tous les propriétaires a été faite afin de trouver une solution en vue de la réparation des trottoirs. Trois sur quatre propriétaires ont opposé un refus catégorique de participer à ces travaux. Des devis ont été réalisés pour la remise en état des trottoirs et des entrées.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour l'application de l'article 7 du PLU, et charge le maire de mettre en œuvre les négociations pour réaliser les travaux.

4) Assurances – Appel d'offres pour les contrats de la Commune.

Il est proposé que le cabinet Arima Consultants réalise en collaboration avec la commune le cahier des charges pour cet appel d'offre concernant les renouvellements et mise en concurrence des contrats existants.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

5) Intempéries : Proposition d'aide financière pour les sinistrés de la commune de Paillet.

Après un don de mobilier scolaire, le maire propose d'allouer une subvention de 1000 € à la commune de Paillet, suite aux intempéries du mois de juillet.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

6) Budget – Décision modificative

Le maire demande l'autorisation d'effectuer, pour les besoins du budget, un virement de crédits pour une somme totale de 15236 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

7) Commission du Personnel

Le maire indique qu'un agent est en poste de remplacement à temps partiel depuis 2 ans. Il propose de créer un poste pour l'y nommer.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

8) Espace Culturel – Adoption du Contrat de Location

Après lecture des articles du contrat de location et du cahier des charges de l'Espace Culturel, le Conseil Municipal l'adopte à l'unanimité des membres présents.

9) DIA

Le Conseil Municipal abandonne son droit de préemption pour les affaires qui lui sont présentées. Cet avis sera transmis au Président de la CDC du Sud Gironde pour validation.

Informations

1) Ecole Georges Brassens - point sur la rentrée et la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires .

a) La nouvelle classe et l'extension du dortoir ont été livrés dans les délais annoncés. L'équipe enseignante remercie les différents intervenants pour la qualité de la réalisation

b) Les effectifs de rentrée sont de 289 élèves, dont 106 en maternelle et 183 élémentaire, soit 210 familles. Ce qui représente une moyenne de 26,3 élèves par classe.

c) La mise en place des nouveaux rythmes scolaires a été effective dès le premier jour. Seuls 26 élèves, soit 9%, ne participent pas aux activités. Après 15 jours de fonctionnement, il s'avère nécessaire de prévoir 3h supplémentaires de personnel par semaine pour pallier notamment aux absences imprévues des intervenants.

d) La réunion de rentrée le 9 septembre a réuni une centaine de parents et l'ensemble des personnels leur a été présenté. Les élections des parents d'élèves auront lieu le 10 octobre.

2) Syndicats eau et assainissement. Présentation des rapports d'activités 2013 par monsieur Lamarque.

Monsieur Lamarque présente les bilans d'activité 2013 des syndicats de l'eau potable et de l'assainissement.

a) Syndicat de l'assainissement

Production : Volumes traités 956 894 m³. Volume facturé de 888 265 m³. Nombre d'abonnés 5937.

Tarifs : partie fixe 57,94€ ht par an ; de 0 à 40 m³ → 0,94€ ht le m³ ; de 41 à 150 m³ → 1,20€ ht le m³ ; plus de 150 m³ → 1,90€ ht le m³.

b) Syndicat de l'eau

Production : Volumes prélevés 349 195 m³. Volumes facturés 275 660 m³. Rendement du réseau 78,94 %. Nombre d'abonnés 3240. Consommation moyenne par abonné 85,08 m³.

Tarifs : partie fixe 42,76€ ht par an ; de 0 à 80 m³ → 0,65€ ht le m³ ; plus de 80 m³ → 1,24€ ht le m³.

Qualité de l'eau : l'eau distribuée est conforme à 100 % aux limites de qualités bactériologiques et physicochimiques fixées par la réglementation en vigueur.

3) Communauté de Communes du Sud Gironde

a) Information sur l'Arrêté du Président refusant l'exercice des pouvoirs de police administrative spéciale par la CDC sur le territoire pour l'assainissement non collectif, la collecte des déchets, les aires d'accueil ou terrains de passage des gens du voyage, la circulation et le stationnement dans le cadre de la compétence voirie, la délivrance des autorisations de stationnements aux exploitants de taxis et la sécurité des bâtiments publics, des immeubles collectifs et des édifices menaçant de ruine.

Les maires conservent les pouvoirs de police administrative sur le territoire de leur commune.

b) Urbanisme : Le Président de la CDC délèguera aux maires la signature les documents relatifs au droit du sol (CU, permis de construire ...).

c) Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire (PLUI) sera mis en œuvre rapidement afin de bénéficier des premières subventions qui seront allouées.

4) Intrusion des Gens du Voyage sur le stade : Suites à donner – Composition d'un groupe de réflexion.

Un groupe de sept élus s'est constitué : monsieur le Maire, madame Castaingt, messieurs Daire, Cattaneo, Lamarque, Rateau, Boucau et Januard.

5) La Poste – Information sur le fonctionnement

Monsieur le Maire a reçu le responsable de la Poste de Langon et un responsable départemental pour évoquer la restructuration du service liée à une baisse de fréquentation (dont 25% sur 1 an pour le bureau de Toulence). A partir du mois de janvier 2015, la poste de Langon sera fermée entre 12 et 14h et les bureaux de Toulence et Preignac ne seront ouverts que par demi-journée dont le samedi.

Devant cet état de fait, les élus toulonnais souhaitant défendre ce service de proximité, proposent de rencontrer le Sous-Préfet et le Député.

Questions diverses

1) Stationnement gênant. Mme Labadie signale des stationnements récurrents de véhicules sur les trottoirs, notamment route de Landiras mettant en danger les piétons.

2) Article du journal Sud-Ouest concernant le projet de la Gendarmerie. Monsieur Boucau s'interroge sur les propos prêtés dans cet article au maire de Langon et mettant en cause les élus toulonnais.

3) Classe informatique. Monsieur Poupot rend compte de l'obsolescence des ordinateurs de la classe informatique et demande la prise en compte du renouvellement lors du budget 2015.

4) Exposition pour la commémoration de la Grande Guerre. Monsieur Poupot rappelle que l'exposition aura lieu ce week-end et demande des volontaires pour tenir des permanences. L'exposition débutera samedi 20 à 15h , suivi d'un exposé de M.Souleau.

5) Aboiements. Monsieur Balade signale le passage sur la route de chiens sans collier anti aboiements qui gênent la tranquillité des riverains.

6) Règlement de voirie. Monsieur Boucau indique qu'il est presque terminé. Il attend les avis des techniciens sur la rédaction de certains articles. Il pourra être validé lors du conseil municipal de novembre.

Prochain conseil le vendredi 17 octobre à 20h45.